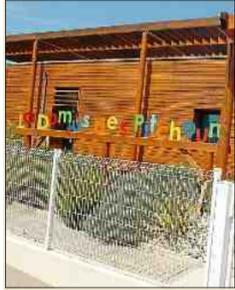


F1---

COULISSES

Tensions autour d'une mystérieuse mutation

Qu'est-ce qui a justifié le départ de Colette Fontès de la direction de la halte-garderie La Domus, à Narbonne ? Plusieurs parents d'enfants pris en charge par cette crèche s'interrogent. « Je suis la représentante des parents, explique Ingrid Lopez, j'ai été avertie



de cette mutation précipitée le 6 novembre, le personnel de la crèche devait être informé le 8 et elle sera déjà effective le 12. Les parents ne comprennent pas, d'autant plus qu'elle est très appréciée. » Un courrier, signé de la représentante des

parents, a donc été adressé aux élus. Il pointe un manque d'information entourant le départ rapide de cette directrice pourtant proche de la retraite, avec la crainte d'une placardisation. Interrogée, la municipalité se veut, elle, rassurante sur ce point : « Elle va prendre la direction de la ludothèque, c'est loin d'être une sanction ! »

La mairie ne souhaite pas, par contre, expliquer cette mutation soudaine, en estimant que cela relève de sa gestion interne. Mais une réunion d'information sera quand même programmée demain, à 18 h 30, à la Domus, pour informer les parents et tenter d'apaiser la situation. Quant à la directrice, ce n'est pas la première fois que son départ d'un établissement met en émoi les parents. Une pétition avait même été organisée, voilà quelque temps de ça, quand elle avait quitté la crèche de Bourg... On ne sait toujours pas si son travail, en tant que directrice de crèche, est apprécié de la municipalité, mais il l'est visiblement des parents.

M.C.

LA PHRASE

« Nouveau Narbonne annonce le bilan catastrophique des déchets. Je rappelle que c'est eux qui avaient passé les marchés... »

Jacques Bascou ironisant sur le thème de la dernière séance publique de l'association d'opposition, qui aurait attiré plus de 110 personnes, vendredi soir, rue des Thermes.

LE CHIFFRE

19 157

C'est le nombre de personnes prises en charge par le Secours catholique, dans l'Aude. L'association s'occupe ainsi de 7 663 dossiers relevant d'une "situation de pauvreté". Les plus touchés sont les jeunes âgés de 25 à 45 ans, ainsi que les mères isolées. L'isolement, justement, est le facteur aggravant que l'on retrouve le plus souvent. Accueil social, boutiques solidaires, accompagnement scolaire... sont autant d'aides proposées par l'association.

LA DATE

15 novembre

C'est jeudi, de 17 h à 22 h, que les militants socialistes éliront les successeurs de Sophie Calmon et Laurent Borreill à la tête de la section locale de Narbonne. Peu de suspense puis que seuls Pascale Amoros et Olivier Aguzou se sont déclarés prêts à devenir secrétaires de section. Les élections concernent aussi le premier secrétaire fédéral, dans l'Aude. Là encore, seul Éric Andrieu s'est porté candidat à sa propre succession... Reste juste à connaître les taux de participation.

MÉTÉO



AIR



● CET INDICE de la qualité de l'air (de 1 bon à 10 mauvais) est fourni par Air-LR. Plus sur www.air-lr.org.

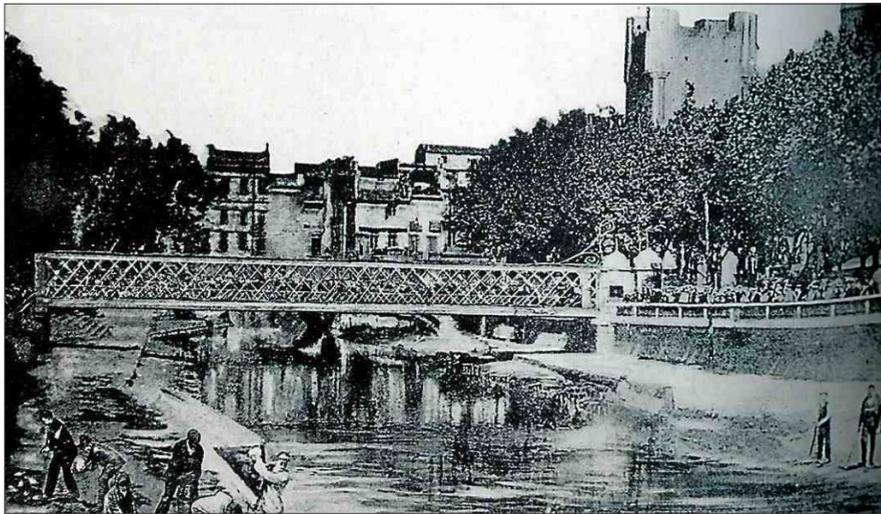
VENT



● AUJOURD'HUI Un vent d'ouest souffle à 30 km/h, puis d'ouest, nord-ouest.
● DEMAIN Toujours le même régime d'ouest, nord-ouest à 30 km/h toute la journée. Avec des rafales, le matin, à 55 km/h.



● ATELIER "Mots en liberté" est l'intitulé du prochain atelier d'écriture de la Maison Poétique, située 1 rue Ancienne porte neuve, à Narbonne. Il sera animé, mardi, de 16 h à 18 h, puis de 18 h à 20 h, par Sylviane Blineau. Plus d'informations : 06 75 51 48 16



■ La passerelle réalisée en 1874. Qualifiée de « cage à poules », elle provoqua la chute du maire.

Crise sur les Barques : le maire démissionne !

Histoire | En 1874 déjà, une virulente opposition se déchaîna contre un aménagement controversé.

Ah, cette fameuse passerelle des Barques... L'opposition actuelle - et ses satellites - n'ont pas l'apanage de la polémique, sur fond de réalisation controversée : en 1874 déjà, la passerelle tout juste installée sur le canal par la municipalité de l'époque provoqua un tollé. Au point de contraindre le maire en place, le négociant Jules Vié-Anduze, à démissionner ! Nommé par décret du président de la République, le maréchal de Mac Mahon, le 15 février 1874 à la place du député Léon Bonnel, le pauvre Vié-Anduze eut, il est vrai, fort à faire, face à un conseil municipal hostile. Pas étonnant, entre une assemblée élue au suffrage universel et un maire - aux sympathies royalistes -, "bombardé" par le pouvoir central !

Élus « rebelles aux justes observations de Monsieur le maire »

À telle enseigne qu'en moins de deux ans, Vié-Anduze obtint du préfet, à trois reprises, la suspension du conseil municipal, pour « hostilité systématique » ou du fait des « démonstrations tumultueuses et offensantes pour le président de l'assemblée » de la part d'élus « rebelles aux justes observations de Monsieur le maire » (*). Parmi les motifs premiers de ces "chicayas" municipales, la passerelle métallique installée en 1874 entre les Barques et le cours Mirabeau. D'érudits Narbonnais en ont retrouvé une savoureuse trace dans le fonds Malbec, cédé à la Commission Archéologique... L'abbé Éloi Malbec fut, au siècle dernier, une fameuse "plume", sous le pseudonyme de Ser-

gius. Entre 1920 et 1935, ses chroniques dans *Le Courrier de Narbonne* régaleront de nombreux lecteurs friands d'anecdotes liées à l'histoire de leur ville.

L'une, publiée en février 1934, lors d'une énième polémique sur les Barques, est d'une truculente actualité ! Intitulée « *Autres temps, autres mœurs* », elle exhume « une vieille histoire qui ne manque pas de sel », écrit Sergius. « *C'était en 1874, la passerelle qui relie la promenade des Barques au cours Mirabeau venait d'être jetée sur le canal, gâchant irrémédiablement la curieuse perspective de la rue du Pont. Notre vénéré et spirituel prédécesseur au Courrier de Narbonne, M. Jules Gruet, de regrettée mémoire (...), entreprit aussitôt une vigoureuse campagne dans une feuille satirique locale, Le Postillon.*

« *Il attaqua comme il convenait la laideur de ce qu'on appelait alors "la cage à poules" avec tant de verve que le maire en fonction, M. Vié-Anduze, donna sa démission et quitta la ville* », relève Sergius, qui conclut alors - nous sommes en 1934 : « *Nos actuels élus ont, paraît-il, maintenant l'épiderme moins sensible* ».

Et de nos jours encore moins ! Selon des informations dignes de foi, Jacques Bascou n'entendrait point démissionner, "chicaya" ou pas sur les Barques. Il se dit même que le chantier en cours pourrait devenir un atout électoral, le moment venu. Autres temps...

VINCENT BOILLOT
vboillot@midilibre.com

► (*) **Chronologie extraite** de « *La vie municipale à Narbonne, XII^e-XX^e siècles* » (Archives municipales, octobre 1984).

AUX QUATRE VENTS

Mémoire Adrien Ouvrier et Narbonne

Certes, le peintre Adrien Ouvrier (lire en page 3) n'est pas né à Narbonne. Mais il y a passé la majeure partie de son enfance et de sa jeunesse, décrochant même une bourse de la Ville pour poursuivre ses études artistiques... Et pourtant, l'homme est quasiment oublié de tous, même si deux de ses œuvres appartiennent aux collections des musées locaux. Un regret pour le fils de l'artiste : Christian Ouvrier. Alors, pourquoi ne pas imaginer un rapprochement entre Narbonne et Vienne en Isère pour mettre sur pied un hommage à Adrien Ouvrier ? L'idée est lancée.

Loto Le braille est boudé

L'initiative était pourtant louable. Depuis l'année dernière, l'Association des commerçants du centre-ville de Narbonne, présidée par Alain Arranz, a rendu ses lotos accessibles aux personnes malvoyantes et non voyantes en investissant plusieurs centaines d'euros dans l'achat de cartons de jeu en braille (près de 50 € l'unité). Las : les deux premières séances n'ont pas attiré de joueurs "aveugles".

Alain Arranz avait bien pris soin d'informer quelques associations de cette initiative, mais peut-être le bouche-à-oreille n'a-t-il pas encore fait son office.

Crèches Les parents s'en mêlent...

Les parents des enfants accueillis à la Domus prouvent que les familles ne se contentent plus désormais de râler quand un problème apparaît. Avant d'interpeller la mairie de Narbonne au sujet de la mutation de la directrice de la crèche (lire ci-contre), ils avaient fait intervenir les services de la Protection maternelle et infantile en estimant que le personnel de l'établissement n'était pas assez nombreux. L'équipe a, depuis, été étoffée...

FINANCEMENT EN 20 FOIS

SANS FRAIS⁽¹⁾

OFFRE EXCEPTIONNELLE

DU 1^{er} OCTOBRE
AU 15 JANVIER 2013,

SOLUTIONS AUDITIVES

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple (hors assurances facultatives) : Pour un achat de 2 000€, et après un apport de 5% dudit montant, soit 100€, vous réglez 19 mensualités de 100€. Montant total du crédit : 1900€. TAEG fixe : 0%. Taux débiteur fixe : 0%. Coût du crédit : 0€. Coût du crédit à la charge du vendeur. Montant total dû : 1900€. Durée maximum du crédit : 19 mois. Coût de l'assurance (s'ajoute à la mensualité) : 3,8€ pour DIM, 4,8€ pour DIM+CHOM et 4,8€ pour Senior.

⁽¹⁾ Offre valable du 01/10/2012 au 15/01/2013, sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit affecté par FRANFINANCE (719 807 406 RCS Nanterre) - Intermédiaire en assurances - N°ORIAS 07 008 346 - Assurance souscrite auprès d'AXA. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de signature du contrat de crédit. Le vendeur est intermédiaire de crédit non exclusif de FRANFINANCE. Conditions au 01/04/2012.

Donnez du son à la vie™

AMPLIFON NARBONNE
32 Quai Vallière
04 68 65 17 30

AMPLIFON LEZIGNAN
Languedoc Médical
45 Av Maréchal Foch
04 68 27 24 52

AMPLIFON PORT-LA-NOUVELLE
Optic 2000
183 Rue Jean Jaurès
04 68 48 43 20

AMPLIFON NARBONNE
32 Quai Vallière
04 68 65 17 30

AMPLIFON LEZIGNAN
Languedoc Médical
45 Av Maréchal Foch
04 68 27 24 52

AMPLIFON PORT-LA-NOUVELLE
Optic 2000
183 Rue Jean Jaurès
04 68 48 43 20